

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet : P-MR-AAE-002	Titre du Projet : PROJET DE GESTION DES PARCOURS ET DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PADEL)	Pays : REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE	
Instrument(s) de Prêt : PRÊT PROJET			Catégorie Environnementale : I
FAD : N° 2100150000647			
OPEP : N° 6540654000083			
Engagement Initial :	Montant Annulé :	Montant Décaissé :	% Décaissé :
FAD : 5 000 000 UC (54,5% du coût total)		3 978 554,58 UC	79,57%
Emprunteur : République Islamique de Mauritanie (RIM)			
Organe(s) d'Exécution [Citer les principaux ministères, cellules d'exécution du projet, agences et organisations de la société civile chargés de la mise en œuvre du projet.] : (1) <u>Ministère de tutelle</u> : Ministère du Développement Rural (MDR) - Direction de l'Elevage (DE) - Comité National de Pilotage (CNP) (2) Organe d'Exécution du Projet : Cellule de Gestion du Projet (CGP) - Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) - Associations Coopératives Pastorales (ACP)			
Cofinanciers et Autres Partenaires Extérieurs [Citer toutes les autres sources de financement et les montants, l'assistance technique ou autres sources utilisées dans le cadre du projet] : OPEP (prêt N° 6540654000083) : 2 550 000 UC (27,8% du coût total) Gouvernement : 750 000 UC (8,3% du coût total) --- Bénéficiaires : 1 000 000 UC (9,5% du coût total)			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops. : Sans objet	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops : Non déterminé	Approbation par le Conseil d'Administration : 19/09/2000	
Restructuration(s) :			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	4-Apr-01	03-juil-01	3
REVUE A MI-PARCOURS	Courant 2003	mars-06	36
CLÔTURE	31-déc-06	30-juin-09	30

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats (Extrants)	3
	Réalisation des Rendements	2
	Respect du Calendrier	2
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	2
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	3
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3
	Exécution	2
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	B. OGUNJOBI, OCDN	N. LOBE, ORNB
Directeur Sectoriel	B. OGUNJOBI, OCDN	A. ABOU-SABAA, OSAN
Chef de Division	M. J. RUSHEMEZA, OCDN.2	C. OJUKWU, OSAN.1
Chef de Projet	A.I. MAHDI, OCDN.2	M. KANE, OSAN.1
Chef de l'équipe du RAP		M. KANE, OSAN.1
Membres de l'équipe du RAP		R. MAROUKI, OSAN.1 --- S. L. CISSE, Consultant

B. CONTEXTE DU PROJET

Faire un résumé du bien-fondé de l'assistance de la Banque. Texte:

- sur quel défi du développement porte le projet,
- stratégie générale de l'emprunteur pour relever ce défi,
- activités de la Banque dans ce(s) pays et dans ce secteur durant l'année dernière et performance, et
- activités en cours financées par la Banque et d'autres sources extérieures qui complètent, font doublon ou se rapportent à ce projet.

Le PADEL s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière de développement rural. Il vise à créer les conditions d'un développement concerté et durable du sous-secteur de l'élevage, grâce notamment à une orientation des investissements à promouvoir vers la gestion des parcours et la valorisation des productions animales. Il renforce les acquis du projet Elevage II (cofinancement FAD, AID, FND, OPEP) qui s'est achevé en fin 1998, avec notamment par la mise en place d'un réseau d'Associations de Coopératives Pastorales (ACP).

Le Projet ambitionne spécifiquement de relever certains défis majeurs qui entravent le développement rural et réduisent la productivité du sous-secteur de l'élevage qui occupe 70% de la population rurale et génère 15% du PIB en 1999. Il s'agit essentiellement d'augmenter la croissance et les revenus en faisant face aux lacunes inhérentes dans les domaines de l'hydraulique pastorale, de la gestion des parcours et des circuits de commercialisation.

En effet, le projet ambitionne de limiter l'incidence à la pauvreté rurale par la levée de certaines contraintes techniques et institutionnelles notées dans la zone couverte, notamment : (i) la répartition très inégale de la ressource « eau », (ii) l'insuffisance notoire des infrastructures pastorales au niveau des élevages transhumants extensif et semi-intensif qui concernent plus de 90% du cheptel, (iii) la faiblesse de la couverture sanitaire du cheptel, (iv) le faible potentiel génétique du cheptel, (v) l'insuffisance et le coût élevé des intrants d'élevage, (vi) l'insuffisance de valorisation des sous-produits de l'élevage (lait, viande, cuirs et peaux), (vii) la faiblesse du système de crédit à l'élevage, (ix) l'insuffisance de capacités institutionnelles des structures étatiques d'intervention et des associations coopératives pastorales. Il cible 40 associations pastorales pour environ 200 000 personnes regroupées en 32 00 familles, soit 11% de la population totale de la zone d'intervention administrative.

Relever ces défis contribuerait à accompagner la stratégie sectorielle initiée par le Gouvernement mauritanien pour le développement du sous-secteur de l'élevage. Ces orientations stratégiques sont: (i) le développement de filières efficaces (lait, agro-industrie, viandes rouges, cuirs et peau, aviculture), (ii) la consolidation des services publics de l'élevage (santé animale incluant la prophylaxie des maladies animales, les études épidémiologiques, l'encadrement sanitaire du cheptel), et (iii) la gestion et le développement des parcours (responsabilité accrue des associations dans la gestion des parcours). A cet égard, le Gouvernement a adopté un nouveau code pastoral et a initié des actions allant dans le sens de renforcer l'hydraulique pastorale, l'état sanitaire du cheptel, la promotion des activités en aval du secteur de l'élevage, le développement de l'émergence du secteur privé.

Trois (03) revues de portefeuille de la Banque ont été tenues durant la vie du projet (2001, 2004 et 2007). La note globale était de 2,2 en 2007 contre 2,0 en 2004 sur une échelle comprise entre 0 et 3. En 2007, le Projet bien que crédité d'une note globale 2,06, était considéré non potentiellement problématique. La dernière revue de portefeuille du pays a été réalisée en octobre 2009 et n'a pas pris en compte le Projet PADEL, déjà clôturé.

Les résultats de la revue de portefeuille de 2009 ont mis en exergue les éléments suivants : (i) le portefeuille actif comprend 8 opérations du secteur public pour un montant total de 52,16 millions UC d'engagements nets et 5 opérations du secteur privés (144,97 millions UC) ; (ii) la performance du portefeuille a été jugée satisfaisante avec une note globale de 2,1 et ce, malgré les efforts entrepris pour l'amélioration de la qualité du portefeuille ; (iii) le portefeuille est assez diversifié mais relativement rajeuni avec plus d'opérations du secteur privé ; (iii) les problèmes génériques et spécifiques concernent les insuffisances de capacités nationales des prestataires de services (entreprises, bureaux d'étude), la rotation élevée des coordonnateurs de projets, les retards dans la mobilisation des fonds de contre-partie (Etat, bénéficiaires), l'insuffisance de maîtrise des règles de procédures en matières d'acquisition des biens, travaux et services et de décaissement, les lenteurs dans le traitement des dossiers et les insuffisances en matière de suivi-évaluation.

Source 1 : Mauritanie : Rapport d'évaluation du PADEL, septembre 2000

Source 2 : Mauritanie : Rapport de revue de portefeuille, 2007

Source 3 : Mauritanie : Rapport de revue de portefeuille, 2009

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

Le projet contribuera à la réalisation des **objectifs sectoriels** en matière de développement rural suivants: (i) garantir la sécurité alimentaire, (ii) lutter contre la pauvreté, (iii) protéger et conserver les ressources naturelles pour assurer un développement durable. L'**objectif spécifique** du projet est d'améliorer la productivité du cheptel mauritanien tout en augmentant les revenus des éleveurs.

2. Décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs du projet

Les composantes sont :

(i) **Protection et réhabilitation des parcours pastoraux** : augmentation de la productivité du cheptel par le financement d'infrastructures hydrauliques pastorales (12 forages et 45 points d'eau), d'actions de régénération et amélioration pastorales (4000 ha de réserves pastorales, plantation d'arbres et scarification de 2000 ha des sols, 4000 km de pare feux, 4000 ha digues et diguettes), et de suivi des actions environnementales

(ii) **Développement de l'élevage** : financement des activités d'amélioration de la santé du cheptel (80 parcs de vaccination, 40 dépôt d'intrants d'élevage) et de promotion du crédit à l'élevage (traction attelée, unités de fabrication d'aliments de bétail, construction d'étables laitières, promotion de petites unités d'embouche)

(iii) **Appui aux structures d'intervention** : financement de l'appui à la mise en place de 10 micro caisses de crédit à l'élevage, au Groupement National de Associations Agro Pastorales (GNAP), aux Associations Coopératives pastorales (ACP) et aux structures du Ministère du Développement Rural (MDR)

(iv) **Gestion du projet** : mise en place de l'unité de gestion, exécution et suivi des activités du projet.

Les composantes du Projet contribueront à augmenter la productivité du cheptel et le revenu des éleveurs à travers : (i) l'amélioration quantitative et qualitative des pâturages naturels et des points d'eau, (ii) la préservation de la qualité de l'eau et de la fertilité des sols, tout en conservant l'environnement, (iii) l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel, (iv) la promotion du crédit à l'élevage, (v) le renforcement des capacités des structures d'intervention, et (vi) la promotion des produits et sous produits de l'élevage

3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du projet sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays	Les objectifs sectoriel et spécifique du Projet sont pertinents dans la mesure où ils s'inscrivent dans le cadre de la politique et la stratégie du Gouvernement mauritanien en matière de développement du sous-secteur de l'élevage qui reste encore la principale activité du secteur rural. Ils cadrent avec les trois (3) objectifs majeurs qui sous-tendent la politique et la stratégie du Gouvernement dans le sous-secteur de l'élevage, à savoir : (i) le développement des filières efficaces, (ii) la consolidation des services publics de l'élevage, et (iii) la gestion et développement des parcours. L'objectif spécifique du Projet est aligné sur l'axe 2 du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté - CSLP I (2001-2004) et CSLP II (2006-2010) à savoir « Ancrer la croissance dans la sphère économique des pauvres ».	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	A priori, l'objectif spécifique du Projet est réalisable au regard de la durée de vie du projet (5 ans). Cependant, le montage conceptuel ambitieux du Projet avec une enveloppe financière insuffisante pour couvrir efficacement une zone d'intervention très vaste de 7 régions (wilayas), le retard dans le démarrage effectif des activités essentielles (conflits institutionnels entre CGP et GNAP) et les contraintes climatiques, tous ces facteurs ont handicapé l'atteinte de l'objectif.	2

COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Le Projet était conforme aux différentes stratégies d'assistance de la Banque pour le pays (DSP 1999-2001, DSP 2002-2004) à travers l'axe « appui au développement rural » qui met l'accent sur le monde rural dans l'optique de lutter contre la pauvreté, et ce, conformément aux politiques et directives opérationnelles de la Banque. Tout en poursuivant son assistance opérationnelle au secteur rural, le DSP 2006-2007 était conçue dans une optique intérimaire avec un focus sélectif dont les 2 axes stratégiques retenues englobe les volets micro-crédit et hydraulique du Projet.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Le Projet est en phase avec la Vision de la Banque en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement harmonieux du secteur rural. Il est conforme aux priorités de la stratégie d'assistance de la Banque pour la Mauritanie.	4

4. Présenter le cadre logique. En l'absence de cadre logique, remplir le tableau ci-dessous, en indiquant l'objectif global du projet, les principales composantes du projet, les principales activités de chaque composante et les produits(extrants) et rendements (résultats) attendus, ainsi que les indicateurs de mesure de la réalisation des rendements. Vous pouvez créer des rangées supplémentaires pour les composantes, activités, extrants ou rendements, si nécessaire.

Objectifs	Description	Résultats prévus à l'évaluation	Rendements attendus	Indicateurs à mesurer
Objectif sectoriel	Contribuer à la réalisation des objectifs sectoriels suivants : (i) garantir la sécurité alimentaire, (ii) lutter contre la pauvreté, (iii) protéger et conserver les ressources naturelles pour assurer un développement durable.	Augmentation des productions animales (viandes rouges, lait, autres produits de transformation) et des revenus, comme indiqué ci-dessous	(i) La sécurité alimentaire est améliorée ; (ii) la part du PIB de l'élevage a augmenté ; (iii) les conditions des populations pastorales sont améliorées	(i) rendement moyen en lait du cheptel ; (ii) taux de pauvreté dans la zone du projet
Objectifs du projet	Améliorer la productivité du cheptel mauritanien	le rendement en lait passe de 2 à 4 l/j (bovin) ; de 0,2 à 0,3 l/j (ovin) ; de 0,3 à 0,5 l/j (caprin) ; de 4 à 6 l/j (camelin)	l'offre nationale en lait est améliorée	rendement en lait dans la zone du projet
	Augmenter les revenus des éleveurs mauritaniens	le revenu passe (i) de 14 680 MRO à 21 289 MRO pour une exploitation moyenne d'élevage pastorale ; (ii) de 25 550 MRO à 31 370 MRO pour une exploitation d'embouche bovine ; et, (iii) de 6270 MRO à 7775 MRO pour une exploitation d'embouche ovine.	Le revenu des éleveurs est amélioré	niveau de revenu des exploitations référence du projet

Composantes	Activités	Produits attendus	Rendements attendus	Indicateurs à mesurer
Composante A : Protection et réhabilitation des parcours pastoraux (3,82 millions UC / coût total)	Réaliser les infrastructures communautaires d'hydraulique pastorale	12 forages et de 45 puits équipés construits et 8 mares facilement accessibles au bétail surcreusées	Les infrastructures de l'hydraulique pastorales sont fonctionnelles et bien utilisées par le cheptel ; la disponibilité régulière de l'eau de qualité est améliorée	Nombre d'infrastructures d'hydraulique pastorale réalisés et fonctionnels
	Régénérer les parcours naturels	4000 ha de pâturages mis en défens installés	la disponibilité en ressources fourragères est améliorée	Superficie en ha de réserves pastorales réalisées
	Planter des arbres et arbustes fourragers	400 000 arbres et arbustes fourragers plantés		Nombre d'arbres et arbustes fourragers plantés
	Réaliser les pare-feux	4000 km de pare feu réalisés		Nombre de km de pare-feux réalisés
	Réaliser les améliorations pastorales	4000 ha de diguettes en pierres ou en terre réalisés ; 2000 ha de sols inexploités scarifiés ; 2000 ha de pâturages en légumineuses enrichis ; 200 km de haies vives réalisés		Superficie en ha des améliorations pastorales réalisées
	Mener des actions d'animation et de formation des éleveurs et ACP	1000 éleveurs de base et 1000 animateurs formés	Les capacités des éleveurs sont renforcées	Nombre d'éleveurs et d'animateurs formés
	Conduire le suivi environnemental	un programme d'actions d'atténuation des impacts environnementaux négatifs du projet élaboré et mis en œuvre	Les impacts environnementaux négatifs du projet sont réduits	

Composante B : Développement de l'élevage (3,19 millions UC / coût total)	Octroyer du crédit aux éleveurs pour diverses activités dans la chaîne de la production pastorale	100 unités de culture attelée acquises ; 10 unités artisanales de fabrication d'aliments bétail mise en place ; 3 unités tractées acquises ; 600 étables laitières construites et 100 enclos péri-urbains faits construits	Les unités pastorales ont été mises en place et sont fonctionnelles	(i) nombre d'unités pastorales génératrices de revenu mises en place ; (ii) volume total des crédits octroyés
	Construire les parcs de vaccination	80 parcs de vaccination construits	Les parcs de vaccination sont construites et fonctionnelles ; l'état sanitaire du cheptel est amélioré	Nombre de parcs de vaccination construits ; Taux de vaccination du cheptel
	Fournir des stocks de médicaments aux coopératives pastorales	40 stocks de médicaments vétérinaires constitués	Les stocks d'intrants d'élevage sont disponibles au niveau des coopératives pastorales	Nombre de coopératives pastorales ayant bénéficié de stock d'intrants d'élevage
	Organiser les campagnes d'insémination artificielle	Des vaches sélectionnées, traitées et inséminées	(i) Le statut génétiques des vaches est amélioré ; (ii) La production laitière a augmenté	(i) rendement en lait des vaches inséminées ; (ii) quantité de production en lait
	Réaliser des études légères en aval de la production animale	Etudes sur la collecte, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage réalisées	Les études légères en aval de la production animale sont finalisées et mises à la disposition des coopératives pastorales	Rapports des études produits et partagés avec les coopératives pastorales

Composante C : Appui aux structures d'intervention (1,27 million UC / coût total)	Appuyer les structures d'intervention (Crédit à l'élevage et Associations pastorales)	10 micro caisses pilotes mises en place ; un appui logistique fourni aux CAPEC, au GNAP et aux ACP	(i) les micro caisses sont créées et fonctionnelles ; (ii) les capacités des CAPEC, du GNAP et des ACP sont renforcées	(i) nombre de micro-caisses mises en place ; (ii) évolution du volume de crédit octroyé ; (iii) Nombre d'ACP performantes
	Appuyer les structures du Ministère du développement rural et de l'environnement (MDRE)	2 véhicules Tout Terrain acquis et fournis à la DEA et à la DPSE	Les structures étatiques impliquées sont efficaces dans leurs interventions dans les zones pastorales	Nombre de visites de terrain des structures centrales du MDRE
Composante D : Gestion du projet (1,02 million UC / coût total)	Mettre en place la Cellule de gestion du projet (CGP)	Personnel de la CGP (1 Coordonnateur, 1 DAF, 1 Directeur Technique et 3 cadres techniques + personnel de soutien) recrutés et en service	La CGP est fonctionnelle et performante. Les activités et les résultats sont correctement suivis	
	Fournir un appui logistique à la CGP	12 véhicules, 14 motos, matériel informatique acquis	La CGP est fonctionnelle et performante. Les activités et les résultats sont correctement suivis	

5. Pour chaque dimension du cadre logique, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.

NOTE

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	La matrice du cadre logique du Projet telle que consignée dans le rapport d'évaluation, ne fait pas ressortir les résultats attendus en terme de rendement. L'agencement des activités rend moins évident la liaison causale logique avec l'atteinte de l'objectif du Projet.	2
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs sont bien énoncés et mesurables. Cependant, les rendements attendus ne sont pas suffisamment définis. Les résultats attendus sont essentiellement définis en terme d'extrants (outputs) mesurables.	2
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les principaux hypothèses/risques inhérents au Projet ainsi que les mesures d'atténuation sont bien décrits	3

D. EXTRANTS ET RENDEMENTS

I. EXTRANTS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des extrants attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation	Proportion des Coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (généralisé automatiquement)
Produits Attendus	Produits Obtenus			
Composante A : Protection et réhabilitation des parcours pastoraux (3,82 millions UC / coût total)				
<i>Hydraulique pastorale:</i>				
12 forages et de 45 puits équipés construits et 8 mares facilement accessibles au bétail surcreusées	Le forage de Legdeim II (Nord de la Wilaya d'Assaba) a été équipé, 27 puits pastoraux réalisés dont 14 équipés (soit un taux de réalisation de 50% par rapport à l'objectif cible révisé) et 20 puits sont en cours de construction --- NB : réalisation des forages et des mares abandonnée suite à la défaillance de l'entreprise adjudicataire des études et aux incidences budgétaires.	2	20,30%	0,406
<i>Améliorations pastorales et environnementales:</i>				
4000 ha de pâturages mis en défens installés	Les 40 réserves pastorales prévues ont été installées (4 000 ha soit 100%)	2	20,10%	0,402
400 000 arbres et arbustes fourragers plantés	Le reboisement des 377 449 plants d'arbres et d'arbustes fourragers a été réalisé entre 2003 et 2005, sur 134 sites, soit 95% de l'objectif cible et 176 pépiniéristes formés, notamment des femmes.			
4000 km de pare feu réalisés	2 731 km pare feu ouverts et/ou entretenus entre 2003 et 2006, soit une performance de 99% par rapport à l'objectif cible révisé			

4000 ha de diguettes en pierres ou en terre réalisés ; 2000 ha de sols inexploités scarifiés ; 2000 ha de pâturages en légumineuses enrichis ; 200 km de haies vives réalisés	580 ha des diguettes anti-érosives (en pierres ou en terre) construites, soit 15% du cible ; 58 ha de sols dénudés scarifiées ; 36 ha de cordons pierreux réalisés sur 7 sites ; activités de conservation des eaux et des sols (CES) conduites ; 30 km de haies vives sur 8 sites. NB : l'enrichissement en matière azotée des sols appauvris n'a pas été réalisé faute d'intérêt manifesté par les populations. Le suivi des actions environnementales (relatif aux puits pastoraux) n'a pas été opérationnelle			
1000 éleveurs de base et 1000 animateurs formés	formations dispensées en santé animale, en élevage et en économie rurale : 158 éleveurs de base, 128 auxiliaires vétérinaires, 129 animateurs ruraux et 204 membres des bureaux des ACP -- NB : objectif cible révisé à un total de 680 éleveurs à former			

Mesures d'atténuation des impacts environnementaux:

un programme d'actions d'atténuation des impacts environnementaux négatifs du projet élaboré et mis en œuvre	Non réalisé : activité liée à la mise en place tardive des puits pastoraux	1	0,60%	0,006
--	--	---	-------	-------

Composante B : Développement de l'élevage (3,19 millions UC / coût total)

100 unités de culture attelée acquises ; 10 unités artisanales de fabrication d'aliments bétail mise en place ; 3 unités tractées acquises ; 600 étables laitières construites et 100 enclos péri-urbains faits construits	Non réalisées : La ligne de crédit prévue à cet effet n'a pas été mise en place. Toutefois, l'encours des crédits distribués par les 20 CECEL était de l'ordre de 94 millions MRO en fin 2008 contre 36 millions MRO en fin 2006. Les ressources proviennent des parts sociales mobilisées. Le crédit est essentiellement destiné à l'achat des intrants d'élevage.	2	21,10%	0,422
80 parcs de vaccination construits	89 parcs de vaccination construits, soit un taux de réalisation de 111%	4	8,40%	0,336
40 stocks de médicaments vétérinaires constitués	36 dépôts construits par des gestionnaires formés dont 34 bénéficiaires de fonds de roulement (50% par le projet) pour l'acquisition de stocks en intrants d'élevage (médicaments, aliments de bétail, grillages), soit 90% de réalisation.	3	4,30%	0,129

Des vaches sélectionnées, traitées et inséminées	1 678 vaches sélectionnées, 1 348 traitées dont 1 295 inséminées dans les 3 Wilayas ciblées (Trarza, Brakna et Gorgol), soit 77% des prévisions.			
Etudes sur la collecte, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage réalisées	Une étude filière réalisée en 2 phases : (i) diagnostic, situation actuelle et orientations pour la promotion des produits de l'élevage ; et (ii) programme d'actions pour l'amélioration de la collecte, la transformation, la valorisation et la commercialisation des produits de l'élevage (viande, lait).	4	0,60%	0,024
Composante C : Appui aux structures d'intervention (1,27 million UC / coût total)				
10 micro caisses pilotes mises en place ; un appui logistique fourni aux CAPEC, au GNAP et aux ACP	(i) 20 Caisses d'Epargne et de Crédit pour l'Elevage (CECEL) mises en place et équipées (coffres, tables, chaises et fournitures), soit une performance de 200% par rapport aux prévisions. Membres des instances dirigeantes formés. Le réseau dénommé UNCECEL des 20 caisses mis en avril 2009 avec un montant initial de parts sociales de 8 millions MRO ; (ii) une logistique fournie et des séances de formation livrées aux ACP et au GNAP	4	13,70%	0,548
2 véhicules Tout Terrain acquis et fournis à la DEA et à la DPSE	véhicules acquis dans le cadre des conventions signées avec le projet, la Direction de l'élevage (ex DEA), la DPSE, la DRFV			
Composante D : Gestion du projet (1,02 million UC / coût total)				
Personnel de la CGP (1 Coordonnateur, 1 DAF, 1 Directeur Technique et 3 cadres techniques + personnel de soutien) recrutés et en service	Le personnel prévu est recruté et a pris service. L'effectif est passé de 60 à 34 à la clôture du Projet (11 mises à disposition et 24 contractuels).	3	11,00%	0,330
12 véhicules, 14 motos, matériel informatique acquis	Tout le matériel roulant prévu est acquis ainsi que le mobilier et l'équipement informatique			
NOTE GENERALE DES EXTRANTS [correspond à la somme des notes pondérées]				3

Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée

3

II. RENDEMENT OBTENUS

RESULTATS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
Objectifs sectoriel et spécifiques du Projet		
(i) La sécurité alimentaire est améliorée ; (ii) la part du PIB de l'élevage a augmenté ; (iii) les conditions des populations pastorales sont améliorées	(i) la prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural est de 21% en juin 2009 contre 23% en juin 2007 ; (ii) la part du PIB réel du sous secteur de l'élevage est passé de 15% en 1999 à 21% en 2007 ; (iii) le taux de prévalence à l'extrême pauvreté est de 25,9% en 2008 contre 28,8% en 2004 et 31,4% en 1998	3
l'offre nationale en lait est améliorée	La quantité de la production de lait est passée de 448 milliers de tonne (équivalent lait) en 2000 à 506 milliers de tonnes en 2005 et 1000 milliers de tonnes en 2008. Le rendement moyen en lait est passé de 2 à 4,5 l/j pour les bovins	3
Le revenu des éleveurs est amélioré	Le revenu net pour une petite exploitation moyenne d'élevage pastorale est passé de 8 884 MRO à 54 858 MRO, soit 2,5 fois de la prévision faite à l'évaluation de 21 289 MRO (Voir Annexe 3A_Analfin).	3
Composante A :	Protection et réhabilitation des parcours pastoraux (3,82 millions UC / coût total)	
Les infrastructures de l'hydraulique pastorales sont fonctionnelles et bien utilisées par le cheptel ; la disponibilité régulière de l'eau de qualité est améliorée	A travers la réalisation des 27 puits pastoraux (sur 45 prévus) dont 14 équipés et de l'équipement du forage : (i) La transhumance pastorale a été réduite, notamment pendant la période de soudure et les capacités des pasteurs ont été renforcées en matière de gestion des puits pastoraux ; (ii) l'approche participative, une première dans les zone d'intervention, a émergé (iii) l'offre nationale en lait est accrue ; (iv) le revenu des "petits éleveurs" a augmenté. Les comités de gestion des puits ont été mis en place. Les mécanismes de recouvrement des coûts sur la base de redevance n'ont pas été formalisés en vue d'assurer la prise en charge de la maintenance des réalisations.	2
la disponibilité en ressources fourragères est améliorée	A travers la réalisation des 40 réserves pastorales (4000 ha), la transhumance pastorale a été réduite, notamment pendant la période de soudure et les capacités des pasteurs ont été renforcées en matière de gestion des réserves pastorales ; (ii) les ressources fourragères sont mieux valorisées. Bien que les comités de gestion des réserves pastorales aient été installés, aucune disposition n'a été prise pour le recouvrement des coûts en vue d'assurer la prise en charge de la maintenance des infrastructures.	3

Les capacités des éleveurs sont renforcées	Le projet a pu faire émerger une dynamique dans le secteur de l'élevage, à travers le transfert du savoir-faire, le développement du mouvement associatif pastoral et les initiatives privées, et poser les bases pour le développement des filières lait, viande, cuirs et peaux.	2
Les impacts environnementaux négatifs du projet sont réduits	Non réalisé : La convention signée en 2007 avec la DPNP n'a pas été opérationnelle pour des raisons de capacités et de retard de réalisations de l'hydraulique pastorale.	1
Composante B : Développement de l'élevage (3,19 millions UC / coût total)		
Les unités pastorales ont été mises en place et sont fonctionnelles	Les unités pastorales n'ont pas été mises en place dans le cadre du projet. En effet, les micro-caisses mises en place n'ont pas véritablement démarré leurs opérations du crédit comme prévu. Elles se sont limitées à recycler les montants des parts sociales mobilisées en petits prêts de dépannage aux membres. Elles n'ont pas bénéficié de fonds de crédit prévu à cet effet pour financer l'installation des unités pastorales. Cependant, la mise en place de la structure faïtière UNCECEL constitue un dispositif important pour la promotion du crédit à l'élevage qui a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement d'un montant de 1 milliard MRO dans le budget de l'Etat de 2010.	1
Les parcs de vaccination sont construites et fonctionnelles ; l'état sanitaire du cheptel est amélioré	La santé animale s'est améliorée avec la mise en place des parcs de vaccination qui ont été utilisés par les autorités dans le cadre des campagnes nationales. Les comités de gestion des parcs de vaccination sont mis en place, mais il reste à déterminer un mode opératoire de fonctionnement et de recouvrement des coûts pour la prise en charge de la maintenance des investissements.	3
Les stocks d'intrants d'élevage sont disponibles au niveau des coopératives pastorales	La santé animale s'est améliorée avec la disponibilité régulière des intrants de l'élevage (médicaments, aliments, ...). Le système de gestion mis en place au niveau des dépôts est adéquat.	3
(i) Le statut génétiques des vaches est amélioré ; (ii) La production laitière a augmenté	La productivité du cheptel en lait est améliorée avec les vaches inséminées. Le niveau de l'offre de lait a été amélioré (plus d'unités de collecte) et le revenu des pasteurs a connu une hausse. Des problèmes constatés dans la stabulation des espèces concernées.	3
Les études légères en aval de la production animale sont finalisées et mises à la disposition des coopératives pastorales	Les études ont été réalisées, mais il reste la valorisation des résultats au niveau des associations pastorales et du Gouvernement.	3

Composante C :		Appui aux structures d'intervention (1,27 million UC / coût total)	
(i) les micro caisses sont créées et fonctionnelles ; (ii) les capacités des CAPEC, du GNAP et des ACP sont renforcées	Les 20 micro-caisses mises en place par le projet disposent de locaux équipés. Les membres des instances dirigeantes ont été formés dans le domaine de la gestion des caisses. Les caisses se sont limitées à recycler les montants des parts sociales en petits prêts pour l'acquisition d'intrants de l'élevage. En fin 2008, l'encours des crédits distribués était de l'ordre de 94 millions MRO contre 36 millions MRO en fin 2006. Le taux de recouvrement était de l'ordre de 93%. Cependant, le Gouvernement a affiché la ferme volonté politique à pérenniser ces 20 micro-caisses (CECEL), à travers le réseau UNCECEL qui a bénéficié d'un appui financier d'un montant de 1 milliard MRO (ligne de crédit) pour la promotion du crédit à l'élevage. La dynamique de l'approche participative au niveau des coopératives pastorales (GNAP et ACP) est renforcée dans le cadre de (i) la réalisation des activités du projet, (ii) la gestion communautaire des infrastructures pastorales, des micro-caisses et des dépôts d'intrants d'élevage, (iii) la sensibilisation et l'animation rurale.		3
Les structures étatiques impliquées sont efficaces dans leurs interventions dans les zones pastorales	Les conventions signées avec les structures d'intervention étatiques ont été globalement exécutées avec satisfaction. Faiblesses dans le suivi environnemental et le suivi-évaluation		2
Composante D :		Gestion du projet (1,02 million UC / coût total)	
La CGP est fonctionnelle et performante. Les activités et les résultats sont correctement suivis	La performance de l'organisation et du management du Projet est plutôt passable : (i) changement de coordonnateur et de comptable, (ii) dérives dans la gestion financière ; (iii) faiblesse en matière de suivi-évaluation.		2
La CGP est fonctionnelle et performante. Les activités et les résultats sont correctement suivis			
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]			2

Cocher ici pour ignorer la note calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée

2

2. Autres rendements: Commenter les rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales (genre, par exemple).

Des rendements additionnels pertinents n'ont pas été identifiés. Cependant, le Projet a permis de mettre en place 6 ACP additionnelles et l'adhésion aux ACP a connu une hausse. L'effectif des membres des 40 ACP bénéficiaires du Projet (sur les 45 du GNAP) a atteint 4481 dont 31% de femmes. Les 20 micro-caisses mises en place par le Projet étaient constituées de 5237 adhérents (dont 49% de femmes) en fin 2008 contre 2196 en fin 2007.

3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements. L'analyse devra s'inspirer de l'analyse de sensibilité de l'annexe 3, si pertinent.

Une analyse de sensibilité de la rentabilité économique a été effectuée à l'évaluation du Projet. Par ailleurs, certains facteurs potentiels pourraient affecter les acquis du Projet, à savoir : (i) l'absence de maintenance des infrastructures pastorales ; (ii) la non poursuite du renforcement de capacités des ACP et des comités de gestion des infrastructures pastorales ; (iii) l'insuffisance de volonté politique pour consolider les acquis et renforcer la dynamique initiée par le Projet ; (iv) l'appui insuffisant de l'UNCECEL (crédit à l'élevage) et la non valorisation des résultats des études portant sur la promotion des produits générés par le secteur de l'élevage, (v) une sécheresse persistante et des calamités naturelles (criquet pèlerin). Cependant, les autorités mauritaniennes ont pris des mesures pour poursuivre le volet Crédit avec la mise en place du Réseau UNCECEL constitué des 20 CECEL du Projet. A cet égard, il a été prévu dans le BCI (budget) 2010 un fonds de 1 milliards MRO pour appuyer l'UNCECEL. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à consolider les acquis et à poursuivre les actions initiées.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du projet. Les questions liées à la conception sont les suivantes: dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle tenu compte des leçons tirées de précédents RAP dans le secteur ou dans le pays (citer quelques RAP clés); le projet repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés); dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et de la cellule d'exécution du projet; degré de consultations et de partenariats, justification économique du projet et les dispositions prises en matière d'assistance technique.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Pendant la phase de conception, le Projet n'a pas fait l'objet d'une préparation par les services internes de la Banque. Il a été évalué sur la base du Rapport de préparation élaboré en fin 1998, à la demande de la Banque et du Gouvernement mauritanien, par le Centre d'Investissement de la FAO. L'évaluation effectuée en 2000, est également basée sur les résultats des consultations eues avec les autorités mauritaniennes, les partenaires au développement et les structures impliquées dans la mise en œuvre, notamment les Associations Coopératives Pastorales et les structures étatiques.

La conception du Projet a tiré profit de l'expérience du Projet Elevage II, cofinancé par le FAD, l'AID de la Banque mondiale, du Fonds Nordique de Développement, de l'OPEP, du Gouvernement et des bénéficiaires. Les acquis et les leçons tirées de l'exécution du projet Elevage II ont été pris en compte dans la formulation du Projet. C'est dans le cadre de ce projet que les ACP ont été mises en place.

A la conception, les dispositions institutionnelles du Projet avaient été analysées et présentaient un schéma organisationnel à priori fonctionnel. Les arrangements institutionnels du projet couvraient une cellule d'exécution autonome appuyée au niveau régional par des équipes mobiles polyvalentes, un comité national de pilotage, les structures étatiques d'intervention et les associations coopératives pastorales regroupées au sein du GNAP). La composition du comité de pilotage prenait en compte toutes les principales parties prenantes du projet.

La justification économique du projet s'inscrivait dans la dynamique de la contribution à la réalisation des objectifs spécifiques du sous-secteur de l'élevage (accroissement de la production des produits d'origine animale, appui aux structures d'élevage, responsabilisation des bénéficiaires dans la gestion des terroirs, lutte contre l'exode rural). Le Projet tient aussi son bien-fondé par sa contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la protection et conservation des ressources naturelles.

Les dispositions prises en matière d'assistance technique sont globalement adéquates pour ce type de projet. Cependant, les capacités techniques des prestataires nationaux en matière de conception et de réalisation des points d'eau, notamment des forages, n'ont été pas suffisamment étudiées à la conception du Projet (changement de mode d'acquisition et 4 révisions de la liste des biens et services dans la mise en œuvre). A la conception, la Banque n'a pris des dispositions pour la réalisation du PGES ainsi que sa mise en œuvre, malgré que le projet ait été classé en catégorie I.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est soutenu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le Projet s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement en matière de développement du sous-secteur de l'élevage. Le rapport d'évaluation décrit la situation analytique du sous-secteur en plan économique, institutionnel, technique et organisationnel et en matière d'interventions des bailleurs de fonds. La volonté politique du Gouvernement existe pour faire face aux contraintes identifiées dans le sous-secteur, notamment la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Le Projet traduit en actions la volonté politique du Gouvernement dans la gestion et le développement des parcours, le renforcement des publics de l'élevage, le développement de filières efficaces des sous-produits de l'élevage, et l'appui aux éleveurs (renforcement de capacités et promotion du crédit à l'élevage)	3
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés	Les risques et les hypothèses ont été identifiés à la conception du projet et décrits dans le rapport d'évaluation, ainsi que les mesures d'atténuation. Les risques institutionnels inhérents à l'exécution du Projet ont été bien cernés dans le rapport d'évaluation et des hypothèses posées. Une analyse de sensibilité avait été faite pour la rentabilité économique.	3
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Conformément aux dispositions contractuelles, les acquisitions des biens, travaux et services financés par la Banque sont basées sur les règles de procédures de la Banque et ce, à l'exception des acquisitions de biens et des travaux dans le cadre du volet crédit qui se feront selon les pratiques commerciales jugées acceptables par la Banque. La gestion financière (décaissement, gestion du compte spécial, audits) et le suivi des activités opérationnelles obéissent aux règles de procédures de la Banque, conformément aux dispositions des manuels des décaissements, de gestion financière et d'opérations. La gestion comptable du projet est conforme aux procédures nationales en la matière.	3

Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARITE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les rôles et les responsabilités de l'organe d'exécution du Projet (Cellule de Gestion du Projet et Comité National de Pilotage) étaient suffisamment définis dans le rapport d'évaluation (Réf. 5.1) pour assurer une bonne exécution technique et financière du Projet. Les dispositions institutionnelles étaient bien établies avec les structures d'intervention et les associations coopératives pastorales (comme porte d'entrée du projet). Les responsabilités des structures impliquées devraient être définies dans le cadre de conventions bipartites. Toutefois, les rôles et responsabilités de la Direction de l'élevage, tutelle du Projet, n'étaient pas clairement définis dans le rapport d'évaluation.	3	3
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Le rapport d'évaluation a suffisamment décrit les dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services. La documentation relative aux méthodes de passation des marchés, y compris les dossiers types d'appel d'offres et de décaissements de la Banque a été fournie au Projet durant la mission de lancement (mars 2002). Toutefois, les méthodes de passation préconisées pour les points d'eau se sont révélées inappropriées	2	3
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	A la conception, la mise en place du système de suivi-évaluation était prévue au niveau de la Cellule de Gestion du Projet. La réalisation de l'étude de la situation de référence avait été programmée au démarrage du projet pour asseoir une base du suivi-évaluation. Une évaluation externe des activités du projet devrait être conduite par la DPSE. Aucun dispositif de recueil de données n'avait été conçu pour permettre d'analyser les résultats à mi-parcours ou en fin de projet	2	2
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Il était prévu à la conception du Projet, d'élaborer une situation de référence au démarrage des activités et ce, pour déterminer une batterie d'indicateurs de suivi de l'impact économique du Projet. Par ailleurs, les rentabilité financière et économique avaient été calculées sur la base d'hypothèses bien définies.	2	2

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants: respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde.

[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Respect des calendriers : Initialement prévue pour cinq ans (2001-2006), l'exécution du Projet a été prorogée de deux ans et demi afin de réaliser les principales activités du projet. En effet, le projet a accusé un retard important au démarrage dû essentiellement à des facteurs combinés : (i) l'incompréhension des rôles et responsabilités dans le cadre du dialogue et la coordination des interventions entre la direction du projet et celle du GNAP (Association des bénéficiaires) ; (ii) l'acquisition tardive du matériel roulant pour les opérations de terrain (fin 2003) ; (iii) la sélection tardive des sites et les études préalables à réaliser pour l'implantation des infrastructures pastorales ; et, (iv) les lenteurs dans le processus de passation des marchés. A partir de janvier 2006, l'exécution du Projet a connu une nouvelle dynamique et ce, nonobstant les difficultés de passation de marchés du volet « hydraulique pastorale ». Mais les délais d'exécution des activités n'ont pas été suffisamment respectés au regard des programmes annuels d'activités.

Par ailleurs, l'exécution technique et financière du projet a été entachée par : (i) les lenteurs dans la mobilisation de la contrepartie nationale et de la contribution des bénéficiaires (20% prévus pour les infrastructures pastorales) - contribution jugée élevée ; et (ii) les retards dans l'élaboration et le traitement des dossiers d'acquisition.

Qualité des biens et services consultants : Les biens, travaux et services financés par la Banque ont été acquis sur la base des règles de procédures de la Banque. Mis à part les retards accusés dans le processus de passation des marchés et l'insuffisance de capacités des prestataires des services et des entreprises locales, les biens acquis (matériel roulant, matériel informatique et mobilier de bureau), les infrastructures pastorales réalisées (puits, parc de vaccination, réserves pastorales, locaux des micro-caisses CECEL) et les services rendus (études, évaluations, audits, amélioration génétique) sont de qualité globalement satisfaisante et sont fonctionnelles. La maintenance des infrastructures pastorales pose un véritable défi pour la pérennisation des investissements.

Qualité de supervision : La Banque a effectué, entre 2002 et juin 2009, neuf (9) missions de supervision y compris le lancement (62 jours effectifs au total), soit une moyenne de 1,2 par an. La dernière supervision remonte à juin 2008, soit un an avant la clôture du Projet. Les missions de supervision se sont bien déroulées et les travaux effectués ont permis d'améliorer globalement le niveau d'exécution technique et financière du Projet. Du côté de l'Emprunteur, il n'a pas été noté l'existence d'un mécanisme de suivi et de contrôle de l'exécution technique et financier du Projet. Toutefois, le Projet a signé des conventions avec la Direction de l'Élevage, sa tutelle, et d'autres structures étatiques dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet. La Direction de l'Élevage et les Directions régionales du Développement rurales des zones d'intervention du Projet ont joué un rôle primordial dans le choix des sites d'implantation des infrastructures pastorales à travers les mécanismes des commissions nationale et régionale paritaires.

Mesures de sauvegarde : Comme le Projet est classifié en catégorie I, la Banque a attaché une importance à la réalisation du volet relatif au suivi environnemental afin d'atténuer les impacts négatifs autour des infrastructures pastorales. La Direction de la Protection de la Nature (DPN) a été chargée de la mise en œuvre du volet suivi environnemental dans la cadre d'une convention signée tardivement avec le Projet. Ladite convention n'a pas été opérationnelle notamment à cause de l'insuffisance de compétences appropriées au niveau de la DPN. Bien que le PGES n'ait pas été élaboré, la Banque a fait le suivi nécessaire, au cours des différentes missions de supervision effectuées, pour la mise en œuvre du volet.

2. Commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Le Projet n'a pas bénéficié de cofinancement extérieur. Depuis 2000, la Banque est le seul partenaire de la Mauritanie dans le secteur de l'élevage. Toutefois, il est important de souligner l'apport important des ressources de l'OPEP dans la mise en œuvre du Projet (Taux de décaissement 62%), notamment dans le cadre de la mise en place des 20 micro-caisses de crédit (CECEL). La contribution des bénéficiaires n'a pas été performante : difficultés dans la mobilisation de contributions aux activités communautaires.

3. **Harmonisation**. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.

Rien à signaler

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement		2
		30		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	La Banque avait classifié le Projet en catégorie I au regard de l'étude d'impact environnemental qui avait été réalisée par le Centre d'investissement de la FAO. Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante "protection et réhabilitation des parcours", le Projet a signé avec retard (décembre 2007) une convention avec la Direction de la Protection de la Nature (DPN) pour réaliser le volet du suivi environnemental afin d'atténuer les impacts négatifs autour des infrastructures pastorales réalisées. Ladite convention n'a pas été opérationnelle. La Banque a régulièrement fait la revue de l'état d'exécution de ce volet durant les missions de supervision. Force est de constater que la mise en œuvre du suivi environnemental est subordonnée à la réalisation des infrastructures pastorales. Il est également noté l'insuffisance de compétences appropriées au niveau de la DPN.		2
	Dispositions fiduciaires	La Banque a pris les dispositions fiduciaires appropriées telles que stipulées dans l'accord de prêt, le rapport d'évaluation, le corrigendum au rapport d'évaluation relatif à l'acquisition des biens, travaux et services. Les décaissements soumis ont été globalement effectués dans les délais. Des mesures ont été prises pour le suivi de la gestion du compte spécial. La Banque a effectué en 2008 une mission d'audit interne (OAGL) en Mauritanie qui a couvert les opérations du Projet. Les rapports d'audit annuel du Projet ont été régulièrement examinés avec des observations et recommandations pertinentes. La Banque a eu à commanditer en 2009 un		3

		audit complémentaire sur le compte spécial du Projet portant sur la période 2002-2008. A cet effet, un montant de l'ordre de 112 millions MRO a été jugé comme "dépenses non éligibles" à titre des préfinancements effectués. Un montant de 100 millions MRO a été remboursé. L'audit de 2009 ne couvre que 6 mois (janvier -juin) tandis qu'une prolongation technique de 4 mois a été autorisée pour le FAD et la clôture de l'OPEP est en décembre 2009.	
	Accords conclus dans le cadre du projet	Toutes les clauses et dispositions contractuelles telles que stipulées dans l'accord du prêt FAD et dans le protocole OPEP, ont été respectées par la Banque et par l'OPEP. La Banque a intégré le contexte réel de la mise en œuvre du Projet et a été conciliante pour effectuer avec le Projet plusieurs ajustements techniques et financiers (4 révisions de la liste des biens et services). Toutefois, il est à noter l'absence d'harmonisation des dates de clôture FAD (30 juin 2009) et OPEP (31 décembre 2009).	3
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	Les missions de supervision ont été bien conduites avec des recommandations pertinentes, des solutions fournies et des matrices d'actions prioritaires bien établies. La composition de l'équipe est généralement diversifiée en terme de compétences (dans certains cas, des supervisions combinées). Les aspects sectoriels, les thèmes transversaux et les perspectives ont fait l'objet de fréquents échanges durant les missions de supervision. La Banque a fourni son assistance technique durant les missions de supervision (procédures d'acquisitions, de décaissement et de reporting). Aussi, la Banque a tenu à sensibiliser le projet à une gestion axée sur les résultats lors des missions de supervision et à travers l'organisation en 2008 d'un atelier régional à Nouakchott associant l'ensemble des projets agricoles de la région. Toutefois, il est important de mettre en exergue le niveau élevé de rotation des Task managers du Projet : 6 sur la période 2002-2009, soit environ à raison d'1 TM par an.	3
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	Le Banque a effectué un suivi régulier globalement satisfaisant entre mars 2002 et juin 2008. Le nombre moyen de supervision par an est de 1,2, soit en dessous du cible acceptable 1,5. La dernière supervision remonte en juin 2008. Il a été constaté une insuffisance de mesures préparatoires aux opérations de clôture du Projet qui ont démarré juste après l'approbation par la Banque de la dernière révision de la liste des biens et services (LBS).	2

PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	<p>Projet classifié en catégorie I à l'évaluation. Le volet du suivi environnemental pour atténuer les impacts négatifs autour des infrastructures pastorales a fait l'objet d'une convention avec la Direction de la Protection de la Nature (DPN) qui a été signée tardivement (décembre 2007). La mission de suivi environnemental consiste à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement identifiées. Ladite convention n'a pas été opérationnelle. En effet, l'intervention de la DPN s'est limitée à la réalisation d'une seule mission d'identification. Hormis le retard accusé dans la mise en place des infrastructures pastorales, il s'est posé un réel problème de compétences techniques de la DPN.</p>	1
	Dispositions fiduciaires	<p>Le Projet dispose d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières (élaboré en 2004) qui n'a pas été suffisamment exploité. Il n'a pas été mis à jour. Le Projet a mis en place depuis 2005 un système de gestion comptable informatisé (logiciel TOMPRO) avec un paramétrage limité aux comptabilités générale et analytique (en MRO). Le système d'information est globalement acceptable et permet de capturer, suivre et générer les états financiers. Toutefois, il se pose un sérieux problème de sécurisation des informations (un disque dur externe pour sauvegarder les données une fois par mois). Les états financiers produits ne facilitent pas les travaux d'audit du Projet (absence de tableaux emplois-ressources). Les audits annuels ont été régulièrement effectués et les rapports transmis à la Banque. Les structures de l'Etat (Commissions des marchés, Ministère et Premier Ministère) interviennent dans le processus de passation des marchés du Projet pour avis et signature des contrats. Cette forte implication administrative a tendance à allonger les durées moyennes de la procédure de passation des marchés.</p>	2
Accords conclus dans le cadre du projet	<p>Les accords conclus avec le FAD et l'OPEP ont été globalement respectés. Une des deux (02) autres conditions du prêt, n'a pas été réalisée, à savoir les conventions de rétrocession conclues dans le cadre du volet crédit. Le Projet a signé 9 conventions avec les structures d'intervention dont trois avec la Direction de l'Elevage. La mise en œuvre des conventions a été globalement satisfaisante en dehors du volet suivi environnemental et du suivi évaluation. Quant aux prestataires, la performance est mitigée : capacités limitées des entreprises notamment dans la mise en œuvre du volet de l'hydraulique pastorale (plusieurs appels d'offre infructueux, défaillance, incidences budgétaires) occasionnant à un changement de mode d'acquisition des travaux à l'entreprise et le recours à des travaux communautaires par consultation de puisatiers locaux.</p>	3	

	<p>f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet</p>	<p>Les autorités mauritaniennes (MAED et MDR) ont été régulièrement informées des résultats des missions de la Banque. Elles ont toujours pris bonne note des recommandations formulées par la Banque. Cependant, il a été constaté une insuffisance de suivi des recommandations formulées au niveau central. Quant au Projet, le degré de mise en œuvre des recommandations et des actions prioritaires issues des missions est relativement satisfaisant.</p>	<p>2</p>
	<p>g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.</p>	<p>Bien que l'étude de la situation de référence ait été réalisée avec retard en 2005, le système du suivi-évaluation n'a été mis en place qu'en avril 2007. Les résultats de l'étude de la situation de référence n'ont pas été valorisés. Le dispositif de suivi-évaluation se limite à la collecte des données portant sur les réalisations physiques et financières du Projet. Les données financières et économiques ainsi que les indicateurs de rendements n'ont pas été suivies pour permettre de mesurer les effets et impacts (rentabilité financière et économique). Les statistiques nationales sur le sous-secteur de l'élevage ne sont pas développées. .</p>	<p>2</p>

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?

Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé a pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
30-juin-09	28-févr.-10	8	1

Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les cobailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue).

[150 mots au plus]

L'équipe du RAP a été composée de M. KANE, Ingénieur supérieur infrastructures rurales, OSAN.1, R. MAROUKI, Agroéconomiste principal, OSAN.1 et S. L. CISSE, Consultant, Analyste financier. La mission d'élaboration du RAP a été effectuée en Mauritanie du 18 au 31 janvier 2010, soit 7 mois après la date de clôture du projet. Le séjour du Consultant s'est prolongé d'une semaine afin d'approfondir certains aspects clés et disposer des informations complémentaires. La mission a particulièrement collaboré avec le Coordonnateur, le Directeur Administratif et Financier et le Comptable. Le personnel technique clé du Projet n'était pas en place durant la période de la mission (contrats expirés en fin juin 09). Des visites de terrain ont été faites et entretiens ciblés menées avec les bénéficiaires. Plusieurs réunions ont été tenues avec les représentants de l'Emprunteur (la Direction du Financement et de l'Evaluation) et les services techniques impliqués dans la mise en œuvre du Projet. Toutefois, il est à noter l'insuffisance et la faible qualité des données statistiques relatives au sous-secteur de l'élevage.

Le Projet a soumis à la Banque son rapport d'achèvement élaboré en octobre 2009. La contribution du Projet a été appréciée en terme de fourniture d'informations pertinentes, de visites de terrain (dans 4 wilayas sur les 7 de la zone d'intervention) et de facilitation des séances de travail. La mission a pris bonne note de la forte implication des autorités et des associations pastorales avec lesquelles elle a eues des échanges et des séances de travail.

Revue des pairs : Le draft du présent rapport d'achèvement a été transmis à cinq (5) pairs évaluateurs : Ba Mamadou Samba, Agronome principal, OSAN.1 ; Ould Cheikh Ahmed Mohamed Aly, OSAN ; Nzeyimana Jeanne, OSHD ; Samali Ousmane, Consultant ORNB ; et, Nna Ebono Alain, ORPF/SNFO. Quatre parmi les cinq pairs évaluateurs ont fourni leurs observations dans les délais.

H. ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet.

[300 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 5 intitulé : Description du projet]

Au cours de la décennie 2000, la Banque a été presque l'unique partenaire du Gouvernement dans le sous-secteur de l'élevage. Nonobstant le montage conceptuel ambitieux du projet avec une enveloppe financière insuffisante pour couvrir une zone d'intervention très vaste (7 wilayas regroupant 90% du cheptel bovin national, 70% de la population totale, 39% de la superficie totale), les lenteurs notées au démarrage et les problèmes enregistrés dans la mise en place des points d'eau, l'exécution technique et financière a été relativement satisfaisante avec un taux de décaissement global de l'ordre de 72% (FAD : 79,5% - OPEP : 61,8% - Etat : 120,7% - Bénéficiaires : 22,7%), plusieurs points d'eau à achever, les 20 micro-caisses de crédit à rendre plus opérationnelles et des engagements financiers non honorés au passif du Gouvernement.

Le Projet est parvenu à enclencher au sein de la collectivité pastorale une réelle dynamique autour des infrastructures pastorales à travers : (i) l'amélioration de la santé animale (utilisation des parcs de vaccination pour les campagnes nationales), des disponibilités fourragères et du crédit d'élevage ; (ii) le transfert du savoir-faire et le renforcement du mouvement associatif pastoral ; (iii) l'émergence d'une base pour une nouvelle orientation d'intégration de l'élevage dans la sphère économique de production et qui est axée sur la promotion des filières lait, viande et cuirs et peaux. Par ailleurs, le Gouvernement a affiché une volonté politique manifeste en apportant un soutien financier d'un milliard de MRO à la structure faitière (UNCECEL) des 20 micro-caisses mises en place dans le cadre du Projet.

Le taux de rentabilité économique à l'achèvement est de 19,7% contre 16% à l'évaluation (Voir Annexe 3B Analyse économique). Cette augmentation pourrait être imputé aux effets induits par les investissements pastoraux (puits, réserves, parcs de vaccination, dépôts d'intrants d'élevage) qui ont contribué à l'amélioration globale de la disponibilité du fourrage et de la santé animale.

Toutefois, certains problèmes ont été soulevés dans la mise en œuvre du Projet :

pour l'Emprunteur, (i) les lacunes notées dans l'approche participative à travers le blocage du Projet au démarrage (conflit entre le management du projet et le GNAP) et les difficultés de mobilisation de la contribution des bénéficiaires de 20% prévus pour les infrastructures pastorales ; (ii) les manquements constatés dans la gestion globale du projet (changement de coordonnateur et de comptable) ; (iii) la faiblesse du système de suivi-évaluation (pas de situation de référence, ni de dispositif de collecte et traitement des données pertinentes pour les résultats et impact) ; (iv) les faiblesses liées à la qualité de montage des dossiers d'acquisitions des biens, des travaux et des services qui ont entraîné des retards dans les activités de terrain; (v) le manque de capacité des prestataires des services et des entreprises locales (3 appels d'offre national infructueux pour le marché de l'hydraulique pastorale, renonciation aux mares, 1 cabinet d'audit sur 4 jugé qualifié par la Banque) ; (vi) les retards récurrents dans la mobilisation des ressources de la contrepartie nationale ; et,

pour la Banque, (vi) les retards récurrents dans la mobilisation des ressources de la contrepartie nationale ; (vii) la rotation élevée des Task managers du Projet et les lenteurs dans le traitement des dossiers ; (viii) l'absence de mission de supervision du Projet par les services de la Banque depuis juin 2008 (un an avant la clôture du Projet).

L'exécution du Projet a mis en exergue un certain nombre d'enseignements, en terme de conception, d'exécution et de suivi, et qui se résument comme suit :

(1) La Banque devrait s'assurer de l'amélioration de la qualité à l'entrée, en mettant comme préalable la préparation des opérations par ses services internes, en veillant à la corrélation positive entre le niveau de l'allocation des ressources et les objectifs fixés. Le Projet PADEL aurait gagné en efficacité opérationnelle et en visibilité si les actions avaient concentrées à une ou deux régions (wilayas) au regard du budget alloué.

(2) La conception de tout projet similaire devrait faciliter, au démarrage, la sélection des sites, la réalisation des études préliminaires et le dialogue approfondi avec les bénéficiaires afin de cerner les principaux déterminants socio-économiques de l'approche participative.

(3) Le Projet présente une multiplicité d'actions à coûts partagés entre les différentes sources de financement qui n'ont pas facilité la mise en œuvre opérationnelle et financière. La budgétisation des projets devrait être plus ségrégatifs pour la prise en charge financière des activités.

- (3) Le projet gagnerait en durabilité en intégrant des mécanismes d'accompagnement des promoteurs des sous projets en matière d'assistance, de conseil, d'orientation et de formation. Un programme de mise à niveau des sous projets pourrait être mis en place ou déployé avec l'appui de partenaires spécialisés en vue de promouvoir une émergence du leadership d'entrepreneurs privés.
- (4) La Banque devrait autant que possible harmoniser sa date de clôture des projets avec celle des co-financiers tels que les fonds fiduciaires comme dans le cadre du Projet (OPEP)
- (5) La Banque devrait encourager la tenue d'une mission de supervision pré-clôture à 6 mois de l'achèvement des projets.
- (6) La Banque gagnerait à inscrire dans les conditions de premier décaissement la mise en place d'un système de gestion administrative, financière et comptable et d'un système de suivi-évaluation, à la charge de l'Emprunteur

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	2
	Respect du calendrier	2
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	2
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	2
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	3
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	3
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	2
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	3
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	2
Le PAR a été fourni à temps	1	
NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3	
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3	

PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	3
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	3
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	3
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	1
	Dispositions fiduciaires	2
	Accords conclus dans le cadre du projet	3
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	2
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	2
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

ANNEXE 1A : COUTS REELS PAR CATEGORIE DE DEPENSES (Millions UC)

N°	Composantes	millions UC
I	Protection et réhabilitation des parcours pastoraux	3,82
II	Développement de l'élevage	3,19
III	Appui aux structures d'intervention	1,27
IV	Gestion du projet	1,02
	Total	9,3

(1) Exécution financière par rapport aux allocations initiales

En millions UC		FAD		OPEP		ETAT		BENEFICIAIRES		TOTAL		
		Allocation initiale (*)	Exécution	Allocation initiale	Exécution	Allocation initiale	Exécution	Allocation initiale	Exécution	Allocation initiale	Exécution	
CATEGORIES	A	Travaux	1,01	0,87	0,92	0,95	-	-	0,60	0,22	2,53	2,04
	B	Equipements	2,32	1,22	-	0,09	-	-	-	-	2,32	1,31
	C	Services consultants	0,33	0,53	0,05	0,16	-	-	-	-	0,38	0,69
	D	Formation	0,82	0,53	-	0,22	0,34	0,34	-	-	1,16	1,09
	E	Crédit	-	-	1,58	0,16	-	-	0,40	0,01	1,98	0,17
	F	Fonctionnement & Personnel	0,52	0,82	-	-	0,41	0,56	-	-	0,93	1,39
		Total	5,00	3,98	2,55	1,58	0,75	0,90	1,00	0,23	9,30	6,69
	Taux d'exécution	79,52%		61,96%		120,30%		22,70%		71,88%		

(*) La Liste des biens et services (LBS) a fait l'objet de 4 révisions

(2) Exécution financière par rapport à la dernière révision des allocations

En millions UC		FAD		OPEP		ETAT		BENEFICIAIRES		TOTAL		
		Allocation révisée à la clôture (**)	Exécution	Allocation révisée à la clôture	Exécution	Allocation révisée à la clôture	Exécution	Allocation révisée à la clôture	Exécution	Allocation révisée à la clôture	Exécution	
CATEGORIES	A	Travaux	0,93	0,87	1,03	0,95	-	-	0,60	0,22	2,56	2,04
	B	Equipements	1,96	1,22	0,21	0,09	-	-	-	-	2,17	1,31
	C	Services consultants	0,63	0,53	0,07	0,16	-	-	-	-	0,70	0,69
	D	Formation	0,55	0,53	0,30	0,22	0,34	0,34	-	-	1,19	1,09
	E	Crédit	-	-	0,94	0,16	-	-	0,40	0,01	1,34	0,17
	F	Fonctionnement & Personnel	0,93	0,82	-	-	0,41	0,41	-	-	1,34	1,23
Total		5,00	3,98	2,55	1,58	0,75	0,75	1,00	0,23	9,30	6,53	
Taux d'exécution		79,57%		61,99%		99,73%		22,70%		70,26%		

(**) Dernière révision LBS approuvée en février 2009

Taux de change : 1 UC par rapport au MRO

	1 UC = MRO
A l'évaluation : juin 2000	331,851
A l'approbation : avril 2001	328,724
A la mise en vigueur : juillet 2001	328,724
Au premier décaissement : juin 2002	339,741
A la clôture : juin 2009	410,8757
A l'achèvement	406,048

	Variations	
Evaluation / 1er décaissement	2,38%	
Evaluation / 1er décaissement	3,4%	
Evaluation / Clôture	23,8%	2,5%
1er décaissement / Clôture	20,9%	
Achèvement / Clôture	-1,2%	

1 MRO =
UC
0,0030134

Taux de change moyen annuel UC en MRO			
		en MRO	Variation
2002		345,433	
2003		362,161	4,8%
2004		390,073	7,7%
2005		390,107	0,0%
2006		396,177	1,6%
2007		400,332	1,0%
2008		392,494	-2,0%
2009		404,560	3,1%
Jan-juin 09		396,395	

A la clôture du projet en juin 2009, il a été constaté :

- (i) une appréciation relative du cours de l'UC par rapport au MRO de 23,8% par rapport à celui de juin 2000 (rapport d'évaluation), d'où une masse plus consistante en monnaie locale
- (ii) une appréciation relative de 20,9% du cours de l'UC par rapport au MRO par rapport au celui fixé au premier décaissement
- (iii) une appréciation en moyenne de l'ordre de 2,5% par an depuis l'évaluation du projet

A l'achèvement le cours de l'UC par rapport au MRO s'est déprécié de 1,2% par rapport à la clôture du projet

ANNEXE 1B : EVOLUTION ANNUELLE DES DECAISSEMENTS (EN UC)

En UC	FAD				OPEP			
	5 000 000,00				2 550 000,00			
Années	Décaissés annuels	Taux d'exécution annuelle	Cumul décaissés	Cumul du taux d'exécution	Décaissés annuels	Taux d'exécution annuelle	Cumul décaissés	Cumul du taux d'exécution
2 002	399 428,75	7,99%	399 428,75	7,99%	-	0,00%	-	0,00%
2 003	281 617,99	5,63%	681 046,74	13,62%	-	0,00%	-	0,00%
2 004	622 856,32	12,46%	1 303 903,06	26,08%	28 582,67	1,12%	28 582,67	1,12%
2 005	846 780,99	16,94%	2 150 684,05	43,01%	63 143,33	2,48%	91 726,00	3,60%
2 006	508 832,95	10,18%	2 659 517,00	53,19%	343 509,00	13,47%	435 235,00	17,07%
2 007	351 771,27	7,04%	3 011 288,27	60,23%	472 918,00	18,55%	908 153,00	35,61%
2 008	423 090,70	8,46%	3 434 378,97	68,69%	223 191,00	8,75%	1 131 344,00	44,37%
2 009	544 175,61	10,88%	3 978 554,58	79,57%	444 551,78	17,43%	1 575 895,78	61,80%

En UC	GOUVERNEMENT				BENEFICIAIRES			
	750 000,00				1 000 000,00			
Années	Décaissés annuels	Taux d'exécution annuelle	Cumul décaissés	Cumul du taux d'exécution	Décaissés annuels	Taux d'exécution annuelle	Cumul décaissés	Cumul du taux d'exécution
2 002	110 006,83	14,67%	110 006,83	14,67%	-	0,00%	-	0,00%
2 003	129 776,48	17,30%	239 783,31	31,97%	26 768,47	2,68%	26 768,47	2,68%
2 004	128 181,14	17,09%	367 964,46	49,06%	57 492,98	5,75%	84 261,45	8,43%
2 005	57 676,52	7,69%	425 640,98	56,75%	45 321,11	4,53%	129 582,56	12,96%
2 006	205 084,95	27,34%	630 725,93	84,10%	40 296,07	4,03%	169 878,63	16,99%
2 007	77 958,89	10,39%	708 684,82	94,49%	30 870,43	3,09%	200 749,06	20,07%
2 008	195 620,73	26,08%	904 305,55	120,57%	22 696,01	2,27%	223 445,07	22,34%
2 009	-	0,00%	904 305,55	120,57%	3 454,16	0,35%	226 899,23	22,69%

En UC	TOTAL			
				9 300
	000,00			
Années	Décaissés annuels	Taux d'exécution annuelle	Cumul décaissés	Cumul du taux d'exécution
2 002	509 435,58	5,48%	509 435,58	5,48%
2 003	438 162,94	4,71%	947 598,52	10,19%
2 004	837 113,11	9,00%	1 784 711,64	19,19%
2 005	1 012 921,95	10,89%	2 797 633,59	30,08%
2 006	1 097 722,97	11,80%	3 895 356,56	41,89%
2 007	933 518,59	10,04%	4 828 875,15	51,92%
2 008	864 598,44	9,30%	5 693 473,59	61,22%
2 009	992 181,55	10,67%	6 685 655,14	71,89%

ANNEXE 1C : FONDS DE ROULEMENT - COMPTE SPECIAL_FAD

FONDS DE ROULEMENT	Dates	Montants MRO	Montants UC
FR 1	6-juin-02	134 551 686	399 428,75
FR 2	21-oct.-03	73 804 875	198 233,76
FR 3	4-juin-04	89 613 513	230 516,75
FR 4	18-oct.-04	79 329 022	203 293,66
FR 5	1-avr.-05	84 110 415	207 529,21
FR 6	2-août-05	99 944 123	254 147,84
FR 7	29-déc.-05	73 199 687	185 656,97
FR 8	31-août-06	96 414 867	241 187,82
FR 9	8-oct.-07	125 492 742	320 536,03
FR 10	5-août-08	116 819 221	324 710,67
FR 11	23-mars-09	140 952 950	372 718,65
Montant total		1 114 233 101	2 937 960,11
Montant total FR justifié			2 406 756,32
Solde FR non justifié			531 203,79

RESUME DES DECAISSEMENTS

			en UC
Total décaissés			3 978 554,58
Total Paiements directs			1 040 594,47
Total approuvé (Net)			5 000 000,00
Total non décaissé			1 021 445,42
Taux de décaissement			79,57%

SITUATION DE LA TRESORERIE DU COMPTE SPECIAL FAD

			en MRO
Solde Compte Spécial au 21 janvier 2010			52 097 958
Dépenses préfinancées à reverser (Audit)			11 656 611
Total disponible			63 754 569

UTILISATION DU SOLDE DU COMPTE SPECIAL

			en MRO
Dernière tranche honoraires Audit 1er semestre 2009			1 974 000
Dernière tranche honoraires rapport d'achèvement			1 248 000
Provision audit période complémentaire (juil-déc 09)			846 000
Arriérés frais personnel du projet			7 503 755
Loyer et charges locatives			7 921 584
Arriérés frais d'expédition courrier (DHL)			700 000
Arriérés frais de mission et déplacement			1 820 084
Reliquat contrats communautaires puisatiers (67,4% de 61 928 653 MRO)			41 741 146
Total			63 754 569

MARCHES EXECUTES NON PAYES SUR FAD A LA CLOTURE (A LA CHARGE DU GOUVERNEMENT)

		en MRO
Equipement des 14 puits (contrat signé le 29 juin 2010) - GIE ACTIF		83 121 345
Reliquat HYDROCONSEIL (étude implantation 44 puits et contrôle)		10 354 000
Reliquat GEOCONSULT (implantation et contrôle 11 puits)		2 508 728
Reliquat marché ERB (3,6% imputable au FAD) - 15 parcs de vaccination		1 710 242
Reliquat contrats communautaires puisatiers (32,6% de 61 928 653 MRO)		20 187 507
Total		117 881 822

ANNEXE 2 : INTRANTS DE LA BANQUE - LISTE DES MISSIONS REALISEES

Missions	Dates		Nombre de personnes	Name	Spécialité	Nombre de jours de terrains	Observations	Nombre de jours effectifs	Notes Supervision		
	du	au									
Identification			Non déterminé								
Préparation	fin 1998		Centre d'Investissement de la FAO								
Evaluation	19/06/1999	09-juil-99	4	A. I. Mahdi	Analyste financier principal, OCDN.2	21		21	NA		
				V. Jogoo	Environnementaliste principal, OESU 2 consultants (agronome et zootechnicien)						
Lancement	17/03/2002	21/03/2002	1	A. Gombe	Agronome supérieur, OCDN.2	5		5	2,28		
Supervision	30/12/2002	13/01/2003	1	A. Gombe	Agronome supérieur, OCDN.2	15		15	2,39		
Supervision	09/12/2003	23/12/2003	1	A. Gombe	Agronome supérieur, OCDN.2	15		15	2,17		
Revue sectorielle	mars 2004		4	Sangbé	Agroéconomiste	15		5	NA		
				Kane							
Supervision	24/08/2004	02/09/2004	2	T.Bédingar	Agroéconomiste	10	Combinée avec autres projets	3	1,94		
										Mahama	
Supervision	08/09/2004	10/09/2004	1	X. Boulenger	Expert en génie rural	3		3	1,94		
Supervision	13/12/2004	21/12/2004	2	Sangbé	Agroéconomiste	9	Combinée avec autres projets	3	ND		
										Diallo	
Supervision	07/02/2006	16/02/2006	1	A. M. Dioum	Agroéconomiste	10	Combinée avec Pahabo	5	2,17		
Supervision	04/02/2007	18/02/2007	2	R. Marouki	Agroéconomiste principal, OSAN.1	15	Combinée avec autres projets	5	2,11		
										A. Ba	Agroéconomiste, SNFO
Supervision	21/06/2008	06/07/2008	3	R. Marouki	Agroéconomiste principal, OSAN.1	16	Combinée avec Pahabo	8	2,06		
										M. El Ouhabi	Spécialiste eau et assainissement, MFO
										M.O. Abdallahi	Consultant, analyste financier
Achèvement	18/01/2010	31/01/2010	3	M. Kane	Ingénieur supérieur infrastructures rurales, OSAN.1	14	Combinée avec supervision Pahabo	14	NA		
										R. Marouki	Agroéconomiste principal, OSAN.1
										S. L. Cissé	Consultant, analyste financier

Nombre total de jours	113	67
Pour la Supervision y compris lancement	98	62
Nombre moyen de supervision par an	1,2	
Note moyenne des supervisions		2,13

ANNEXE 3A : ANALYSE FINANCIERE A L'ACHEVEMENT

EXPLOITATION AGRO-PASTORALE
MOYENNE SEMI-INTENSIVE
TYPE PETIT AGRO-ELEVEUR
13 Bovins (5 femelles, 5 jeunes et 3
taureaux) + 10 ovins et caprins

INTRANTS		A l'évaluation	A l'achèvement	A l'évaluation
	Hypothèses/Observations à l'Achèvement	Coûts sans projet (MRO)	Coûts avec projet (MRO)	Coûts avec projet (MRO)
1. BOVINS				
1.1 Alimentation				
Son local (riz ou arachide)	0,5 kg x 100 jours x 4 vaches laitières x 30 MRO/kg	3000	6000	
Graines de coton ou autre complément	0,5 kg x 100 jours x 4 femelles x 120 MRO/kg	0	24000	15600
Pierre à lécher (sel)	12 g/jour x 7 bovins x 365 jours x 1000 MRO/kg	0	30660	3760
Sous total		3000	60660	19360
1.2 Vaccins				
Peste	Eradiquée depuis 2000	385		
Péripleumonie -- PPCB	13 bovins x (1200 MRO pour 40 têtes)		390	1001
Pasteurellose	13 bovins x (1500 MRO pour 50 têtes)	0	390	507
Charbon	5 bovins x (1500 MRO pour 50 têtes)	195	150	273
Sous total		580	930	1781
1.3 Traitements				
Déparasitage	13 bovins (avant et après hivernage) - 8 comprimés par tête par an pour 800 MRO	1386	10400	2730
Strypanocides, antibiotiques, ...	13 bovins sous oxy tetracycline 20% (400 MRO pour une dose de 5 bovins) + trypanocides 1g (2500 MRO pour une dose de 8 têtes)	1540	5 103	2 015
Sous total		2926	503	4 745
TOTAL BOVINS		6506	093	25 886
2. OVINS - CAPRINS				
2.1 Alimentation (son de riz + supplément de fourrage)	0,250 kg x 100 jours x 5 têtes x 30 MRO/kg + supplément de 4 têtes à 0,5 kg par tête par jour d'aliment concentré à 100 MRO/kg	0	23750	1540
2.2 Vaccins tissupeste --- PPR	1 flacon pour 100 têtes à 3000 MRO	0	300	539
2.3 Traitements				
Déparasitages	10 têtes (avant et après hivernage) - 8 comprimés par tête par an pour 400 MRO	920	4000	3070
Autres traitements		0		
Sous total traitements		920	4000	3070
TOTAL OVINS - CAPRINS		920	28050	5149
TOTAL GENERAL		7426	143	31 035

	COMPTE D'EXPLOITATION	A l'évaluation	A l'achèvement	A l'évaluation
	Hypothèses/Observations	Sans projet (MRO)	Avec projet (MRO)	Avec projet (MRO)
		2000	2009	2000
1. PRODUITS	Production			
1.1 Viande Bovins	2 taureaux	123500	180000	148200
1.2 Viande Ovins - Caprins	4 ovins/caprins	17500	80000	26973
1.3 Lait	8 litres de lait par jour / 100 jours	14400	140000	40800
Total produits		155400	400000	215973
2. CHARGES				
2.1 Aliments		3000	84 410	19 360
2.2 Vaccins		580	1 230	1 781
2.3 Traitements		3846	19 503	4 745
Total charges		7426	105 143	25 886
VALEUR AJOUTEE		147974	294 858	190 087
3. PRODUCTION VENDUE				
3.1 Viande Bovins		9880	108000	14820
3.2 Viande Ovins - Caprins		3500	24000	7875
3.3 Lait		2880	28000	24480
Total production vendue		16260	160000	47175
REVENU NET D'EXPLOITATION		8834	54 858	21 289

**ANNEXE 3B : HYPOTHESES RETENUES A
L'ACHEVEMENT**

		Bovins	Ovins/Caprins	Camélins
Effectif du cheptel (en milliers de têtes)	2001	1521	9071	1117
Taux de croissance net du cheptel		1,40%	5%	0,70%
VIANDE				
Taux d'exploitation		11%	34%	6%
Proportion estimée de têtes vendues avec le Projet	A partir de 2007	4%	2%	1%
Poids moyen (en kg) d'une tête exploitée		150	18	200
Prix moyen de vente du kg de viande (en MRO)		700	750	700
LAIT				
Pourcentage de femelles		48%	50%	40%
Pourcentage de production annuelle lait/femelle		15%	4%	40%
Proportion estimée de lait vendu avec le Projet	A partir de 2007	1,50%	1,50%	0%
Prix moyen de vente d'un litre de lait (par les éleveurs) en MRO		150	150	150
Charges d'exploitation par tête par an en MRO		6000	2800	8000
Autres charges d'exploitation par an (majoration %)		40%	30%	30%

Durée des
projections

15 ans

comme à l'évaluation

ANNEXE 3B : ANALYSE ECONOMIQUE A L'ACHEVEMENT

BOVINS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Effectifs (en milliers de têtes)	1 521	1 542	1 564	1 586	1 608	1 630	1 653	1 676	1 700
Taux net de croissance par an : 1,4%									
VIANDE									
Taux d'exploitation par an en %		11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Exploitation (nombre total de têtes vendues)		167310	169652	172027	174436	176878	179354	181865	184411
Nombre de têtes vendues avec projet (4% à partir 2007)		5969	6045	6135	6467	6721	7174	7275	7376
Nombre de têtes vendues sans projet		5969	6045	6135	6467	6721	6738	6722	6738
Nombre additionnel de têtes vendues		0	0	0	0	0	436	553	638
Production additionnelle (en tonne)		0	0	0	0	0	65	83	96
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	45798	58024	67038
LAIT									
Nbre de femelles (48%)		740	751	761	772	783	794	805	816
Lait / femelle (en tonne)		15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
Production totale de lait (milliers de tonnes)		111	113	114	116	117	119	121	122
Production de lait avec projet (en tonnes) -- 1,5% à partir 2007		1818	1721	1371	1624	1558	1786	1811	1836
Production de lait sans projet (en tonnes)		1818	1721	1371	1624	1558	1281	1423	1426
Production additionnelle (en tonnes)		0	0	0	0	0	505	388	410
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	75688	58138	61490
Charges d'exploitation en milliers MRO		50140	50778	51534	54323	56456	60263	61107	61962
6000 MRO par bovin par an + majoration de 40%									

OVINS - CAPRINS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Effectifs (en milliers de têtes)	9 071	9 525	10 001	10 501	11 026	11 577	12 156	12 764	13 402
Taux net de croissance par an : 5%									
VIANDE									
Taux d'exploitation par an en %		34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%	34%
Exploitation (nombre total de têtes vendues)		3084140	3238347	3400264	3570278	3748791	3936231	4133043	4339695
Nombre de têtes vendues avec projet (2% à partir 2007)		27376	30163	26986	28628	29920	78725	82661	86794
Nombre de têtes vendues sans projet		27376	30163	26986	28628	29920	25684	26882	27674
Nombre additionnel de têtes vendues		0	0	0	0	0	53041	55779	59120
Production additionnelle (en tonne)		0	0	0	0	0	955	1004	1064
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	716048	753014	798119
LAIT									
Nbre de femelles (50%)		4 762	5 000	5 250	5 513	5 789	6 078	6 382	6 701
Lait / femelle (en tonne)		4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%
Production totale de lait (milliers de tonnes)		190	200	210	221	232	243	255	268
Production de lait avec projet (en tonnes) -- 1,5% à partir 2007		1031	1219	1096	928	1065	3647	3829	4021
Production de lait sans projet (en tonnes)		1031	1219	1096	928	1065	1025	823	980
Production additionnelle (en tonnes)		0	0	0	0	0	2622	3006	3041
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	393270	450921	456090
Charges d'exploitation en milliers MRO		99649	109793	98229	104206	108909	286558	300885	315930

2800 MRO par ovin par an + majoration de 30%

CAMELINS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Effectifs (en milliers de têtes)	1 117	1 125	1 133	1 141	1 149	1 157	1 165	1 173	1 181
Taux net de croissance par an : 0,7%									
VIANDE									
Taux d'exploitation par an en %		6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	6%
Exploitation (nombre total de têtes vendues)		67020	67489	67962	68437	68916	69399	69885	70374
Nombre de têtes vendues avec projet (1% à partir de 2007)		1386	1391	1404	1382	1431	1457	1468	1478
Nombre de têtes vendues sans projet		1386	1391	1404	1382	1431	1428	1418	1431
Nombre additionnel de têtes vendues		0	0	0	0	0	29	50	47
Production additionnelle (en tonne)		0	0	0	0	0	6	10	9
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	4112	6941	6559
LAIT									
Nbre de femelles (40%)		450	453	456	459	463	466	469	472
Lait / femelle (en tonne)		40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%	40%
Production totale de lait (milliers de tonnes)		180	181	182	184	185	186	188	189
Production de lait avec projet (en tonnes) -- 0,0%									
Production de lait sans projet (en tonnes)									
Production additionnelle (en tonnes)		0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur additionnelle (milliers MRO)		0	0	0	0	0	0	0	0

Charges d'exploitation en milliers MRO		14414	14466	14602	14373	14882	15157	15263	15370
---	--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

8000 MRO par camelin par an + majoration de 30%

Total Charges d'exploitation en milliers MRO		164203	175038	164365	172902	180248	361977	377255	393262
---	--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Source : *Direction de l'agriculture et de l'Elevage et estimation du Service des Statistiques de Production et des Comptes Nationaux (ONS)*

ANNEXE 3B : ANALYSE ECONOMIQUE A L'ACHEVEMENT - COUTS TOTAUX

En MRO

Sources	Années								Total
	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
FAD	399 428,75	281 617,99	622 856,32	846 780,99	508 832,95	351 771,27	423 090,70	544 175,61	3 978 554,58
OPEP	-	-	28 582,67	63 143,33	343 509,00	472 918,00	223 191,00	444 551,78	1 575 895,78
ETAT	110 006,83	129 776,48	128 181,14	57 676,52	205 084,95	77 958,89	195 620,73	140 337,27	1 044 642,82
BENEF.	-	26 768,47	57 492,98	45 321,11	40 296,07	30 870,43	22 696,01	3 454,16	226 899,23
Total	509 435,58	281 617,99	837 113,11	1 012 921,95	1 097 722,97	933 518,59	864 598,44	1 132 518,82	6 825 992,41

Taux de change moyen annuel

1 UC = MRO

345,433	362,161	390,073	390,107	396,177	400,332	392,494	404,560

En MRO

Sources	Années								Total
	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	
FAD	137 975 908	101 991 096	242 959 417	330 334 955	201 588 057	140 825 407	166 060 643	220 151 521	1 541 887 005
OPEP	0	0	11 149 327	24 632 637	136 090 463	189 324 358	87 601 172	179 847 734	628 645 692
ETAT	38 000 000	47 000 000	50 000 000	22 500 000	81 250 000	31 209 461	76 780 000	56 774 804	403 514 265
BENEF.	0	9 694 500	22 426 458	17 680 070	15 964 388	12 358 431	8 908 052	1 397 414	88 429 312
Total	175 975 908	158 685 596	326 535 202	395 147 662	434 892 908	373 717 657	339 349 866	458 171 474	2 662 476 273

en milliers MRO

175 976

158 686

326 535

395 148

434 893

373 718

339 350

458 171

2 662 476

ANNEXE 3B : ANALYSE ECONOMIQUE_TRE A L'ACHEVEMENT

Année	Valeur de la production additionnelle de viande (milliers MRO)	Valeur de la production additionnelle de lait (milliers MRO)	Recettes totales additionnelles (milliers de MRO)	Coûts (investissements + fonctionnement) (milliers de MRO)	Charges d'exploitation (en milliers de MRO)	Total coûts (milliers de MRO)	Cash-flow de base (milliers de MRO)	Cash-flow avec "+" 15% recettes (1)	Cash-flow avec "+" 15% coûts (2)
2002	0	0	0	175 976	164 203	340 179	-340 179	-340 179	-391 205
2003	0	0	0	158 686	175 038	333 723	-333 723	-333 723	-383 782
2004	0	0	0	326 535	164 365	490 900	-490 900	-490 900	-564 535
2005	0	0	0	395 148	172 902	568 049	-568 049	-568 049	-653 257
2006	0	0	0	434 893	180 248	615 141	-615 141	-615 141	-707 412
2007	765 959	468 958	1 234 917	373 718	361 977	735 695	499 222	684 459	388 868
2008	817 979	509 059	1 327 038	339 350	377 255	716 605	610 433	809 489	502 942
2009	871 715	517 580	1 389 295	458 171	393 262	851 433	537 862	746 256	410 147
2010	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2011	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2012	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2013	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2014	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2015	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
2016	871 715	517 580	1 389 295		393 262	393 262	996 033	1 204 427	937 044
						VAN (10%)	1 384 290		
						TRE	19,7%	24%	15%
						TRE à l'évaluation	14%	17%	14%

Annexe: 5 LISTE DES SOURCES D'INFORMATIONS

Auteur	Titre	Période
BAD/OCDN	Mauritanie : Rapport d'évaluation du Projet de Gestion des Parcours et de Développement de l'Élevage (PADEL)	sept. 2000
BAD/OCDN	Mauritanie : Corrigendum du Rappel d'Évaluation	oct-00
BAD/Mauritanie	Accord de prêt entre la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Africain de Développement : Projet de Gestion des Parcours et de Développement de l'Élevage (PADEL)	juin-01
BAD/ORNB	Mauritanie : Document de Stratégie Pays 2006-2007	oct. 2006
BAD/ORNB	Mauritanie : Rapport d'achèvement du Document de Stratégie Pays 2006-2007	fév. 2008
BAD/OPEV	Mauritanie : Evaluation de l'assistance de la Banque	mai-03
BAD/OPEV	Mauritanie : Evaluation de l'assistance de la Banque dans le secteur agricole	mai 2005
BAD/OCDN	Mauritanie : Document d'exécution du PADEL	
BAD/ORNB	Mauritanie : Rapport de Revue du portefeuille 2009	nov. 2009
BAD/ORNB	Mauritanie : Rapport de revue du portefeuille 2007	mars-08
BAD/OCCW	Mauritanie : Rapport de Revue du portefeuille 2004	déc. 2004
BAD	Format du rapport d'achèvement de projet	mars 2009
BAD	Directives pour l'établissement de RAP	mars 2009
BAD	Ledgers des décaissements confirmés FAD	jan. 2010
BAD	Ledgers des décaissements confirmés par catégories FAD	jan. 2010
BAD	Fiche de suivi du projet (SAP)	jan. 2010
PADEL	Rapports annuels d'activités (2002, 2004,	
PADEL	Rapports trimestriels d'activités (1er trim 2009, 2eme trim 2009)	
PADEL	Rapport d'audit externe 2008	
BAD	Aide-mémoire : mission de lancement du 17 au 21 mars 2002	mars 2002
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 30 décembre 2002 au 13 janvier 2003	jan. 2003
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 9 au 23 décembre 2003	déc. 2003
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 24 août au 2 septembre 2004	sept. 2004
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 8 au 10 septembre 2004	sept. 2004
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 12 au 21 décembre 2004	déc. 2004
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 7 au 16 février 2006	fév. 2006
BAD	Aide-mémoire : mission de supervision du 21 juin au 5 juillet 2008	juil. 2008
Mauritanie/MAED/ONS	Profil de la pauvreté 2008	sept. 2009
Mauritanie	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté CSLP II - Plan d'actions (2006 - 2010)	oct. 2006
Mauritanie/MAED/ONS	Profil de la pauvreté 2008	sept. 2009
UNICEF	Etude sur la Protection Sociale en Mauritanie, Analyse de la situation et recommandations opérationnelles	jan. 2010
Mauritanie	Rapport de mise en œuvre du CSLP I (2001-2004)	juil. 2004
Mauritanie	Rapport d'état d'avancement du CSLP II (2006-2010)	juil. 2008
Mauritanie	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV-5) - 2008	
Mauritanie/ONS	les Wilayas en chiffres	
Mauritanie/CSA/PAM	Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages en Mauritanie	juil. 2009